



POUR LE DROIT AU LOGEMENT

Une mobilisation plus que jamais nécessaire !

Bilan 2021-2022



Centraide
du Grand Montréal



Sommaire

Bilan du Conseil d'administration	4
Conjoncture politique.....	5
Fédéral : abordable toute !.....	5
Provincial : un virage vers l'abordabilité plus qu'inquiétant	6
Municipal : un pas en avant, trois pas en arrière	6
Arrondissement : un manque de volonté pour préserver nos quartiers populaires	7
L'action et la mobilisation au POPIR – Comité logement	8
Comité action anti-gentrification	8
Comité éducation populaire	8
Comité lutte à la pauvreté.....	9
Comité femmes et CA Libr'Elles + LoReLi.....	9
Comité journal « Le Canal »	10
La lutte pour le logement social.....	11
FRAPRU	11
Ateliers sur le logement social	12
Protection du parc locatif et droits des locataires	13
Défense individuelle des locataires (service).....	13
RCLALQ	15
Les interventions dans nos quartiers.....	15
Petit-Bourgogne et Griffintown.....	16
Ville-Émard et Côte-Saint-Paul	16
Saint-Henri et le collectif <i>À Nous la Malting</i>	16
Conclusion	18

Bilan du Conseil d'administration

10 rencontres du Conseil d'administration
1 évaluation d'employée
2 rencontres du comité de sélection pour embaucher

L'année qui vient de s'écouler ne fut pas de tout repos, mais elle marque, nous l'espérons de tout cœur, le retour à une plus grande stabilité au sein du POPIR. Nous sommes fier.es de l'équipe de travail qui est maintenant stable et solide. Elle est à l'image des membres du POPIR, elle est résiliente, ne recule devant rien et parle haut et fort pour le droit au logement. Il est incroyable de constater toute l'énergie dont nous, l'équipe et les membres faisons preuve pour redonner du pouvoir et une voix à tous ceux et celles qui en sont privé.es. Encore une fois cette année, les luttes ont été acharnées et les défis ont été grands. Malgré les embûches, les langues de bois et les décideurs déconnectés auxquels nous faisons face, nous sommes confiant.es pour l'année à venir.

La raison est fort simple, nous nous battons pour une chose toute naturelle, le droit d'avoir un logement décent et abordable. Alors que les condos se multiplient dramatiquement et que nos communautés dans nos quartiers sont menacées par les stratégies de reprise et de rénoviction des propriétaires, les locataires, elles et eux, sont toujours debout prêt.es à défendre leur droit à rester dans leur foyer et dans les quartiers qui sont les leurs.

Cette année, c'est avec les locataires que nous continuerons de crier "pour le droit au logement" !



Photo de Patricia Vianney (24 avril 2021 - journée des locataires)

Conjoncture politique

Fédéral : abordable toute !

En 2020, le gouvernement fédéral dévoilait sa Stratégie canadienne sur le logement. Cette politique introduisait la notion de logements dits “abordables”. Dès le départ, nous avons dénoncé cette politique qui ne prévoit aucune convention ni aucun engagement sur le long terme et qui ne permet ni de garantir des logements véritablement abordables aux ménages à faibles revenus, ni de garantir cette “abordabilité” dans le temps.

Pour le Fédéral, la crise du logement et la flambée des prix des loyers sont liés à un déséquilibre entre l’offre et la demande de logement. En construisant plus de logements, on permettrait de rééquilibrer le marché et donc les loyers se stabiliseraient dans le temps. Le problème ? Cette logique est fausse parce que les logements qui se construisent sont trop chers pour les ménages au revenu modeste et l’offre en logements véritablement abordables reste inchangée. Cela continue simplement d’alimenter la spéculation immobilière puisque le sort des locataires est mis dans les mains des promoteurs privés. Qui peut se payer un 4 ½ à 2000\$ par mois ? Parce que c’est ce qui se construit en ce moment à Montréal...

Nous pouvons tout de même nous féliciter des quelques avancées qui ont eu lieu sur le dossier des HLM en mauvais état. En 2021, en l’espace de 7 mois, l’entente Canada-Québec sur le logement avait fait deux importantes annonces :

- La première en mai 2021 : 100 M\$ budgétés pour la réalisation des travaux à Montréal avant la fin de 2023;
- La seconde en novembre : 2 milliards \$ pour la rénovation des HLM (incluant le 100 M\$ annoncés en mai) et le maintien de l’aide aux locataires.

Nous nous rappellerons que l’annonce de novembre 2021 est tombée juste à quelques heures de notre départ pour Québec, dans l’optique d’aller revendiquer un budget pour la rénovation des HLM, ce qui avait provoqué l’ajournement dudit départ et de ce fait même, de l’action devant l’Assemblée nationale.

Depuis l’annonce et à cette date, les fonds annoncés sont bloqués dans la lenteur administrative du gouvernement et/ou de la ville, en train de subir la dépréciation due à l’inflation. Pendant ce temps, des centaines de logements barricadés sont en train de s’effriter. Nous déplorons l’inertie du gouvernement (des élu.es) face à la misère des résident.es qui peinent à se trouver un logement.

HLM barricadés de la rue Workman à la Petite-Bourgogne



Photo de Maryan Kikhouna-Ngot

Aussi, en février 2022, une Défenseure fédérale du logement a été nommée. Complètement indépendante des gouvernements, elle est censée mener des actions concrètes et formuler des recommandations auprès du gouvernement afin de garantir le droit au logement des canadiennes et des canadiens.

Après plus de deux ans de pandémie, les besoins des ménages mal-logés ont considérablement augmenté et le phénomène de gentrification s'est étendu partout au Québec touchant désormais les quartiers populaires de grandes villes comme les petites municipalités éloignées du Bas-du-fleuve, de l'Estrie, de Gaspésie, de l'Outaouais, etc. Malgré tout, nos actions portent leurs fruits et il faut continuer de mettre la pression pour un financement fédéral adéquat en matière de logement social.

Provincial : un virage vers l'abordabilité plus qu'inquiétant

Cela fait plusieurs années que l'on se bat pour qu'AccèsLogis, notre programme québécois de logement social, soit mieux financé. Aujourd'hui, nous nous battons simplement pour sa survie ! À l'automne 2021, le gouvernement Legault a présenté son nouveau Programme d'habitation abordable - Québec (le PHAQ) et a ainsi emboîté le pas au fédéral en promettant aux développeurs des subventions publiques pour construire des logements "abordables". Pour être recevables, les projets doivent intégrer 30% de logements "abordables" c'est-à-dire dont le loyer ne dépasse pas le prix médian du marché. À titre de comparaison, dans AccèsLogis, c'était 100% de logements sociaux et abordables ! De plus, le programme ne prévoit aucune subvention au loyer et ferme donc ses portes à tous les ménages à faibles revenus.

À l'heure actuelle, le sort d'AccèsLogis n'est pas scellé et dans son budget 2022, le gouvernement Legault a débloqué 247 millions pour débloquer 3500 unités bloquées dans la machine. Cela nous semble bien peu au regard des 15 000 logements sociaux sur 5 ans que l'on réclamait et surtout au regard de la flambée des prix à la construction qui fait en sorte que cet argent ne suffira peut-être même pas.

En bref, il y a urgence à se mobiliser pour sauver le logement social et les élections générales de cet automne 2022 s'annoncent comme un moment important pour réclamer un programme véritablement adapté à la réalité des ménages mal-logés et à la situation globale du logement au Québec. Nous devons aussi continuer de réclamer des mesures permettant de freiner la spéculation immobilière, de stopper la hausse des loyers et de mettre fin à toutes les évictions.

Municipal : un pas en avant, trois pas en arrière

Après sa réélection, l'administration Plante semble vouloir prendre la crise du logement à bras le corps. La certification propriétaire responsable et le registre des loyers témoignent d'une volonté de répondre aux inquiétudes des Montréalaises et des Montréalais, mais ce sont des mesures trop timides qui vont avoir du mal à faire la différence.

La certification obligera les propriétaires de blocs de 8 logements et plus à se soumettre à une inspection avant de pouvoir mettre leurs logements à la location. Dans l'hypothèse où les exigences de salubrité et de sécurité ne seraient pas rencontrées, le propriétaire n'aurait pas le droit de louer.



Photo de Patricia Vianney (30 juin 2021)

Le registre des loyers obligera également les propriétaires à déclarer les loyers payés aux 5 ans. Nous avons dénoncé des mesures anecdotiques puisque dans ces conditions, seulement 35% des logements de Montréal seraient concernés et puisque, vu la flambée des loyers, il faudrait une déclaration annuelle tout au moins !

Par ailleurs, le responsable de l'habitation au comité exécutif de la Ville et le maire du Sud-Ouest Benoît Dorais ont rappelé que le problème actuel venait du déséquilibre offre/demande sur le marché locatif. C'est dans cette veine que la Stratégie 20-20-20 adoptée en janvier 2021 devait répondre à la crise du logement à Montréal. Les premiers projets sont en train d'être livrés et nous ne sommes toujours pas convaincu.es : toujours plus de ménages ont des besoins impérieux de logement et la crise sanitaire n'a pas amélioré leur situation.



Photo de Patricia Vianney (8 mai 2021)

Nous devons continuer de faire pression pour que l'argent public ne serve qu'à financer le logement social et pour qu'aucun de ces dollars atterrisse dans les poches des promoteurs privés. Les Villes ont le pouvoir de décider quels projets seront implantés sur leurs territoires et nous revendiquons que les terrains réservés ou soumis au droit de préemption soient conservés uniquement pour du logement social.

Arrondissement : un manque de volonté pour préserver nos quartiers populaires

En 2020-2021, l'arrondissement du Sud-Ouest s'était doté de règlements plutôt favorables pour limiter les évictions, les pertes de logements locatifs et les transformations de maisons de chambres. Pourtant, en 2022, on constate que les dérogations à ces règlements sont monnaie courante lors des conseils d'arrondissement mensuels et que nous continuons de perdre des maisons de chambres. Pour rappel, au moment de la sortie du règlement, le POPIR revendiquait notamment l'information systématique des locataires et des comités logement lorsqu'une demande de permis était émise ainsi qu'un rehaussement du budget du service des Permis et inspections afin de mieux pouvoir surveiller les agissements des propriétaires ou encore une large campagne de l'arrondissement pour informer les locataires de leurs droits.

La gentrification continue de métamorphoser nos quartiers : là où ce ne sont pas les condos qui poussent les locataires modestes hors du Sud-Ouest, ce sont les évictions, les reprises et des hausses de loyer abusives. Même si les locataires connaissent de mieux en mieux leurs droits et même si nous parvenons à soutenir des dizaines de ménages chaque année face à des manœuvres frauduleuses, nous sentons que l'arrondissement n'est pas un allié solide et nous devons continuer de lui rappeler ses engagements et ses obligations.

Il faut continuer à faire pression sur l'arrondissement pour que la Petite-Bourgogne, Saint-Henri, Ville-Émard et Côte-Saint-Paul restent des quartiers populaires et que toutes et tous puissent se loger selon leurs besoins ! Nous devons aussi pousser nos revendications en matière de logement social afin que l'arrondissement défende à son tour un Sud-Ouest populaire auprès de la Ville centre.

L'action et la mobilisation au POPIR – Comité logement

Comité action anti-gentrification

5 rencontres

Les premières rencontres de l'année 2021 avaient soulevé une volonté d'élargir le comité action à l'ensemble de la ville de Montréal qui est, dans son ensemble, touchée par le phénomène de la gentrification. Cette mobilisation a permis l'organisation d'un rassemblement sur la rue Sherbrooke au niveau des bureaux de la CAQ le 22 juin 2021. Pendant près de deux heures, plus de 150 personnes, deux marionnettes géantes et une fanfare ont fait porter la voix des locataires inquiétés des ravages de la spéculation immobilière et dénoncé l'inaction des élu.es à prendre le problème à bras le corps.



Photos de cédrick Martin (22 juin 2021 - action comité antigentrification)

Les rencontres ont ensuite repris à l'automne pour reprendre les pressions à l'arrondissement et rassembler les locataires du Sud-Ouest autour du rejet de la financiarisation du logement dans nos quartiers.

Comité éducation populaire

En octobre, nous avons tenu un comité d'éducation populaire réunissant près d'une dizaine de personnes sur le thème de la justice climatique avec comme invitée Catherine Lussier du FRAPRU. L'atelier a suscité plusieurs questionnements et pistes de réflexion sur les impacts actuels des différents dérèglements climatiques sur le droit au logement. Revendiquer une justice climatique c'est reconnaître qu'il est fondamental de mettre en place des mesures écologiques qui prennent en compte tous.les locataires, notamment les plus démunis.es pour une meilleure justice sociale.

En novembre, nous avons tenu un comité d'éducation populaire réunissant près d'une vingtaine de personnes sur le thème du territoire, des peuples autochtones et du développement des logements sociaux. Quelques pistes de réflexion intéressantes ont été suggérées pour améliorer les pratiques dans notre organisme et renforcer ainsi nos alliances avec les peuples autochtones et inuits. Nous pensons refaire prochainement un comité d'éducation populaire similaire pour poursuivre nos réflexions.

Comité lutte à la pauvreté

Nous avons organisé 6 rencontres avec le groupe d'alphabétisation du Centre d'Éducation pour Adultes (CÉDA) et le Comité des personnes assistées sociales (CPAS) dans l'objectif d'organiser des actions pour dénoncer la pauvreté des résident.es de nos quartiers. Nous revendiquons une augmentation des prestations sociales et du salaire minimum, un transport en commun réellement abordable ainsi que la construction de logements sociaux pour que tout le monde puisse vivre dignement.

Le 5 mai 2021, sur le thème de "la pauvreté aussi ça rend malade" près de soixante personnes ont manifesté devant le bureau de la députée provinciale D. Anglade situé sur la rue Saint-Jacques dans Saint-Henri. En plus de témoignages oraux et d'une bannière géante réalisée par des membres du POPIR, nous avons installé sur un fil tendu entre des arbres sur lequel des prescriptions contre la pauvreté ont été suspendues. Bien que la députée ne nous ait pas rencontré.es, notre mobilisation était très réussie.



Photos de Ines Benessaiah (20 mai 2021 et 8 octobre 2021 - actions lutte à la pauvreté)

Le 28 octobre 2021, sur le thème de l'Halloween, plus d'une cinquantaine de personnes, dont plusieurs se sont déguisées, ont manifesté depuis le métro Lionel-Groulx jusqu'au parc Vinet dans la Petite-Bourgogne pour demander plus de justice sociale et dénoncer la précarité. Cette activité s'est démarquée par son caractère festif et artistique puisqu'il y avait des interventions théâtrales et l'installation d'un faux cimetière sur une petite partie du parc Vinet.

Comité femmes et CA Libr'Elles + LoReLi

Au moins 20 rencontres réunissant en moyenne 5 personnes

Le programme AccèsLogis est de moins en moins financé par le gouvernement, le rendant de ce fait plus rigoureux quant à la sélection des projets retenus. Notre projet n'étant pas sélectionné, le comité s'est concentré sur la recherche de financements, en se tournant vers d'autres sources pour le développement de l'OBNL Libr'Elles (un OBNL pour femmes seules, femmes vieillissantes et mères monoparentales). Les membres du comité demeurent très intéressées par ce projet et très impliquées. À cet effet, les rencontres entre Bâtir son quartier, la SCHL, la SHQ et LoReLi s'intensifient. Même si le manque de financement pour le logement social nuit toujours au projet, il demeure très bien situé dans les priorités de la Ville.

Le comité femmes réitère son défi de demeurer un lieu d'implication et de poursuivre sur des enjeux féministes et pas seulement sur le développement de Libr'Elles.



Comité journal « Le Canal »

LE CANAL

Le logement social pour libérer les femmes de la précarité et de la violence !

Journal propulsé par le POPIR - Comité Logement

Vol.10, no.1, Printemps 2022

Une du journal Le Canal, Vol.10, no.1, Printemps 2022

Pour cette année, compte tenu de l'augmentation de féminicides et de la pauvreté vécue par les femmes dans notre province (sans oublier leurs enfants comme victimes collatérales), les membres du P.O.P.I.R. ont choisi lors de l'assemblée générale de septembre 2021 de publier une édition spéciale avec pour thème : « Le logement social pour libérer les femmes de la précarité et de la violence ! »

Dans la même édition, nous avons rendu hommage à deux membres militant.es du P.O.P.I.R. qui nous ont quitté.es récemment en la personne de Néné Abi, membre très active du comité femmes, ainsi que Marc-Olivier, militant de très longue date.

Étant donné que nous étions en période de croissance de cas de contaminations pour la 5ème vague de Covid 19, nous n'avons tenu qu'une rencontre du comité journal pour la réalisation de ce dernier. Par la suite, nous avons communiqué par courriel et par téléphone. Après publication, un exemplaire a été distribué à chaque membre lors de notre Assemblée Générale du 25 mars 2022.

Comme à l'accoutumée, cette dernière édition est archivée et disponible comme toutes les précédentes sur le site du POPIR, mais également dans nos locaux.

La lutte pour le logement social

Implication au Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU)



12 février 2022

cours du camp) et avons enregistré des capsules vidéo à cet effet. Cette activité nous a valu 3 rencontres cette année pour la finaliser. Nous avons aussi maintenu notre implication au comité femmes RCLALQ/FRAFRU ainsi qu'au comité action (une rencontre de chaque).

Le POPIR a co-organisé avec le FRAPRU ainsi que les autres groupes, des manifestations pour la reconduction et la bonification du programme Accèslogis (pour des logements sociaux) et pour s'opposer au nouveau programme PHAQ, à la veille de la présentation du budget provincial en février 2022. Toutes ces actions ajoutées à nos conférences de presse, ont suscité l'engouement des médias et des militant.es, mettant le gouvernement provincial et même fédéral face à l'évidence et les forçant à reconnaître enfin la crise du logement.



14 septembre 2021

Cette année, contrairement aux années précédentes, le P.O.P.I.R. - Comité Logement n'a participé qu'à une Assemblée Générale du FRAPRU mais s'est impliqué dans 14 rencontres de comités au FRAPRU, dont 8 concernaient les groupes de Montréal. Nous avons enfin participé à une première AG du FRAPRU en présentiel depuis le début de la pandémie.

Bien que le projet du camp des mal-logé.es (faisant partie des propositions votées lors du 40ème congrès du FRAPRU en 2020) ait été annulé à cause de la pandémie, nous avons continué à nous impliquer sur projet de théâtre (dont la projection était prévue au



14 septembre 2021

Malgré cette reconnaissance tardive de la crise de logement, leurs annonces concernant des investissements supplémentaires pour construire de nouveaux logements visent pour la plupart à encourager les investisseurs privés dans la formule des logements abordables.

Alors que la crise de logement que nous vivons se focalise sur les logements que les gens à faibles et moyens revenus sont capables de payer (parc de logements locatifs abordables au sens même du terme), les deux gouvernements persistent et signent pour des logements "abordables" dont les prix du loyer sont au-dessus de nos capacités de payer. Pas un sou de plus n'est prévu pour s'attaquer à la grave pénurie de logement social.

Photos sur la page : Lizo Ginestet

Ateliers sur le logement social

Pour l'année 2021-2022, le POPIR a donné 19 ateliers collectifs sur le logement social en rejoignant 134 locataires. Durant les pics de pandémie, des dizaines d'ateliers ont été donnés individuellement par téléphone ou par visioconférence. La demande pour ce type d'ateliers ne baisse certainement pas, alors que le prix des loyers sur le marché privé ne fait qu'augmenter et que les locataires se font évincer comme jamais auparavant, se retrouvant dans des situations vulnérables. Les participant.es à cet atelier cherchent un logement stable et à un prix raisonnable, ce qu'ils et elles n'arrivent pas à trouver sur le marché privé de l'habitation.

Le POPIR offre normalement un atelier sur le logement social deux fois par mois, le jour et le soir (quelques ateliers annulés en raison de la pandémie). Cette formule donne la chance à tout le monde de participer peu importe son horaire. Lorsque les dates ne conviennent pas, les employé.es du POPIR s'assurent de faire des suivis individuels, ce qui a été fait auprès de plusieurs dizaines de personnes en 2021-2022. À la fin de l'atelier, les locataires sont pleinement outillé.es afin de bien comprendre ce qu'est le logement social, quels en sont les différents types (HLM, OBNL, coopératives) et comment y accéder. Le POPIR fournit en cours de route plusieurs documents permettant aux locataires de poursuivre leurs démarches dans la recherche d'un logement social une fois l'atelier terminé. Les participant.es peuvent également s'inscrire sur notre liste de requérant.es et ainsi augmenter leurs chances d'obtenir un logement social.

Il faut bien comprendre que le manque d'investissement et de financement de la part de tous les paliers étatiques rend difficile l'accès au logement social et qu'il n'y a donc pas d'accès direct et magique. C'est pourquoi les locataires inscrit.es sur notre liste nous rappellent régulièrement, souvent des années plus tard, afin de faire un suivi. Nous prenons alors cette occasion afin de les motiver à ne pas lâcher et à continuer activement leurs recherches et applications.

Comme dans les années précédentes, nous notons une préférence pour les OBNL de la part des locataires. On constate en revanche que les personnes sont de plus en plus ouvertes à la vie en coopératives d'habitation. En revanche, la mauvaise réputation des HLM concernant l'insalubrité semble être un frein pour de plus en plus de gens. Les statistiques de la Petite-Bourgogne tendent à confirmer ces réticences : en novembre 2021, 62% du parc des HLM de la Petite-Bourgogne (soit 60 des 97 bâtiments) étaient en mauvais état (côte D ou E), 5 bâtiments étaient barricadés, 117 logements étaient vacants dans l'attente de travaux majeurs et 8 habitations sur 18 arrivaient en fin de convention, soit 44 % du parc de la Petite-Bourgogne.



Protection du parc locatif et droits des locataire

Défense individuelle des locataires (service)

L'accueil individuel des locataires vivant des problématiques de logement en tous genres est une partie importante de notre travail. Le POPIR offre ainsi une clinique d'information juridique qui permet aux locataires de bien connaître et défendre leurs droits. Cet espace permet également aux locataires d'être écouté.es activement, d'obtenir du support immédiat et à plus long terme, et de se faire référer vers d'autres ressources pertinentes (avocat.es, aide juridique, autres organismes). Ce service est également une porte d'entrée dans le monde de la défense collective des droits, alors que certain.es visiteur.es deviennent membres du POPIR tout en s'impliquant dans nos diverses activités.

Lorsque les locataires nous contactent, nous leur proposons plusieurs modes de communication qui sont flexibles et qui permettent aux gens de s'ajuster selon le contexte (COVID) et leur situation particulière (handicaps et difficultés de déplacement). Nous proposons ainsi autant des rencontres en personne que des échanges téléphoniques/électroniques et des conférences en zoom.

Entre le 1er avril 2021 et le 31 mars 2022, le POPIR enregistre plus de 1564 activités dans sa base de données, dont une très grande partie provient directement du service d'information juridique. Ce nombre est diminué par le fait que plusieurs actions ne sont pas comptabilisées, puisque divers types de suivis sont réalisés avec les locataires. Certains locataires appellent également pour poser une question spécifique qui se répand rapidement par téléphone et qui n'est donc pas répertoriée dans notre base. Par-dessus cela, le POPIR a répondu, comme chaque année, à des centaines de courriels de demande d'aide.

Pour l'année 2021-2022, la majorité des locataires que nous avons aidé.es via le service d'information juridique (54,2%) provenaient des quartiers que nous desservons officiellement (Ville-Émard et Côte-Saint-Paul, Petite Bourgogne et Griffintown, Saint-Henri). 43,6% provenaient des autres quartiers de Montréal tandis que 2,2% habitaient en dehors de Montréal.

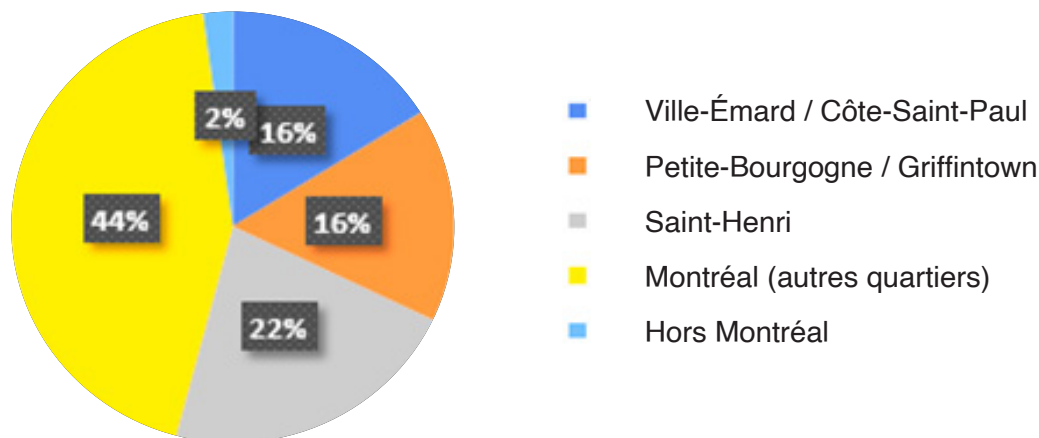
Voir graphiques page suivante ➡

Témoignage de locataire :

Je suis une locataire vivant depuis treize ans dans un HLM dans la Petite-Bourgogne à Montréal. Plusieurs fois, j'ai eu à faire face à des problèmes soit pour des réparations ou autres. Je suis allée voir le POPIR afin de m'aider. Plus d'une fois ils m'ont aidée. Et encore à ce jour, même en temps de pandémie, ils sont là pour moi. Ils ont toujours été respectueux, gentils et m'ont aidé à faire valoir mes droits en tant que locataire.

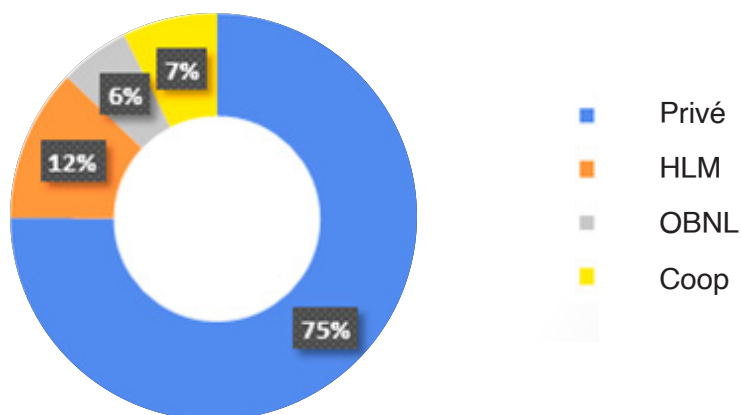
Marie-Josée Tremblay

Quartier d'origine des personnes ayant rejoint le POPIR en 2021-2022



Type de logement occupé par les personnes ayant rejoint le POPIR en 2021-2022

En ce qui concerne le type de logement occupé par les locataires, 75,1% habitaient dans un logement sur le marché privé de l'habitation, contre 24,9% en logement social.

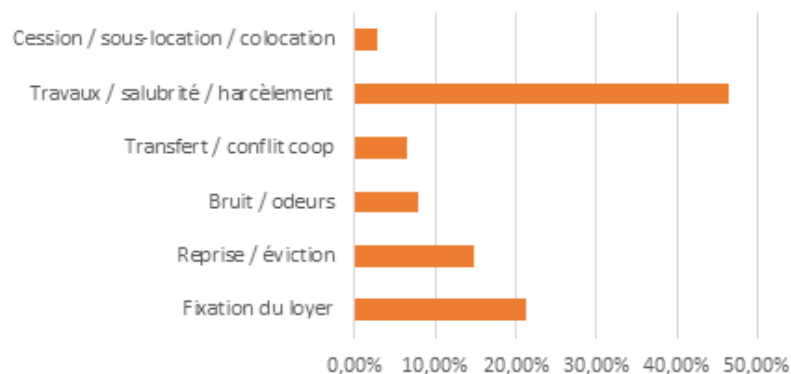


J'habite à Saint-Henri depuis plus de 25 ans. J'y ai vu beaucoup de tentatives d'évictions et de rénovictions concernant des logements à bas prix, laissant des locataires démunis qui heureusement ont été rassurés dans leurs droits et guidés par le POPIR afin de faire face à de telles menaces. Ma gratitude envers de tels organismes est énorme.

Roger Desmarais

Motif de consultation des personnes ayant rejoint le POPIR en 2021-2022

Pour les motifs de la consultation, ces derniers étaient assez variés, mais concernaient majoritairement des problèmes vécus avec le propriétaire, soit de travaux non réalisés, de problèmes de salubrité ou encore de harcèlement vécu par les locataires. À noter la part non négligeable de situations concernant des reprises ou éviction de mauvaise foi et d'augmentation de loyers trop élevés.



Ma première rencontre avec le POPIR était dans une manifestation pour soutenir des locataires évincés de Pointe-Saint-Charles. Par la suite, je me suis impliqué dans les différentes rencontres et activités. Étant moi-même évincé de mon logement, j'ai pu profiter de la compétence du POPIR afin de me trouver un logement social.

Jacques

Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (RCLALQ)

Cette année le POPIR est resté très actif auprès du RCLALQ. Ce regroupement national nous permet d'allier nos luttes et de proposer des actions politiques larges visant à améliorer les conditions de vie des locataires et des mal-logé.es en général.

Nous avons participé autant au congrès (2) qu'aux assemblées générales (4). Ces espaces nous ont permis de créer un plan d'action commun visant à agir sur le marché privé de l'habitation, en concertation



Photo de Ines Benessaiah (24 avril 2021)

avec la majorité des comités logement du Québec. Ces activités nous ont également permis de consolider nos alliances et de rester en contact serré avec les employé.es des autres organismes avec qui nous sommes appelé.es à collaborer de temps à autre. Nous avons tout autant participé aux rencontres des groupes montréalais du RCLALQ (4), qui nous ont permis de nous tenir à jour des derniers développements en matière de droit locatif et de travailler sur des aspects particuliers touchant spécifiquement les groupes de Montréal. Nous avons aussi participé aux rencontres du comité de mobilisation (5) en prenant des tâches spécifiques afin d'aider à la réalisation du plan d'action national et d'actions concrètes

(dans le cadre des élections municipales en automne, une action sur le contrôle des loyers au printemps, dénonciation des évictions au tournant du 1er juillet, manifestation nationale du 24 avril). Cette année le comité femmes du RCLALQ a été un peu moins actif que les années précédentes, mais nous y avons tout de même participé (1 rencontre). Nous avons finalement assisté à quelques formations données par le RCLALQ (droits des locataires 301, droits des locataires en logement social).



Photos de Lizo Ginestet (24 avril 2021)



Les interventions dans nos quartiers

33 rencontres à Saint-Henri dont 17 pour le collectif À Nous la Malting
17 rencontres à la Petite-Bourgogne
18 rencontres à Ville-Émard/Côte-Saint-Paul

Cette année nous avons poursuivi la défense des locataires et la promotion du logement social et communautaire dans chacun de nos quartiers, en partenariat avec les tables de quartier et les organismes communautaires alliés.

Petit-Bourgogne et Griffintown

Dans la Petite-Bourgogne, nous avons participé cet automne à la mobilisation pour revendiquer un financement adéquat pour rénover les habitations à loyer modique (HLM) auprès du provincial et du fédéral. Il ne faut pas oublier que dans ce quartier, on trouve un des plus grands parcs de HLM au Canada et qu'un nombre croissant d'entre eux sont barricadés ou sur le point de l'être par manque d'argent pour les rénover ! En collaboration avec un organisateur communautaire de l'Office municipal d'habitation de Montréal, un organisateur communautaire du CIUSSS et le coordinateur de la Fédération des Locataires d'Habitations à loyer modique, nous sommes en cours d'élaboration d'un document écrit servant à documenter la situation des HLM et soutenir la campagne de mobilisation pour les préserver.

Ville-Émard et Côte-Saint-Paul

À Ville-Émard-Côte-Saint-Paul nous avons créé des capsules d'information concernant les droits des locataires à l'approche du 1er juillet. En collaboration avec l'arrondissement (inspecteur) et à la demande de locataires vivant dans le secteur Galt-Crescent concernant des enjeux de salubrité, nous sommes allés les rencontrer et visiter les logements et espaces communs. De plus, dans l'objectif de préserver ce secteur de logements réellement abordables de la spéculation immobilière, nous avons fait la demande à l'arrondissement pour agir en ce sens, exerçant la mise en réserve et le droit de préemption. Et la bonne nouvelle c'est que le maire nous a répondu favorablement. Toutefois, la campagne pour les logements sociaux continue, notamment en ce qui concerne ceux qui sont prévus sur la rue Eadie au croisement De l'Église portés par ACHIM, un OBNL d'habitation qui gère des logements pour personnes âgées dans le quartier.

Saint-Henri et le collectif À Nous la Malting

À Saint-Henri nous avons participé à l'élaboration d'un document écrit au nom de la table de quartier pour partager à l'arrondissement nos préoccupations et priorités sociales concernant le projet d'aménagement de la place Saint-Henri. Nous craignons que l'aménagement envisagé par l'arrondissement renforce la gentrification du quartier et ne pense pas à la nécessité de lieux publics pour que les personnes puissent se rencontrer (exemple : grandes tables avec bancs). Les travaux ont d'ailleurs commencé cet automne et la consultation de l'arrondissement à ce sujet s'est faite de manière trop rapide. Il semble que le développement urbain de Saint-Henri soit une grande priorité de l'arrondissement puisque non loin de la place Saint-Henri, il y a le secteur Saint-Ferdinand qui a été l'objet d'une consultation publique dans le cadre de l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM). En septembre, nous avons donc participé à cette consultation concernant le "redéveloppement du secteur Saint-Ferdinand" et nous avons rédigé un mémoire qui met l'accent sur la nécessité d'un développement urbain populaire n'impliquant que des logements sociaux et des locaux communautaires.

À Saint Henri, nous sommes aussi très impliqué.es dans la mobilisation du collectif "À nous la Malting" et nous participons à toutes les rencontres mensuelles qui ont lieu (17 rencontres au total).

Depuis sa création en 2017, le collectif À nous la Malting, avec le soutien du P.O.P.I.R., se mobilise afin de récupérer l'ancienne usine de la Canada Malting, située au bord du canal Lachine dans Saint-Henri Ouest, pour y développer un projet 100% communautaire incluant 200 logements sociaux. Dans l'objectif de consulter et mobiliser les résident.es ainsi que de revendiquer la mise en réserve du site de l'ancienne Canada Malting, plusieurs actions ont été organisées :

• **8 avril 2021 - Présentation publique du projet (virtuel)**

Une présentation publique du projet communautaire a été réalisée en utilisant Facebook live. Nous avons présenté la partie "Mobilisation". Notre présentation a suscité beaucoup d'enthousiasme auprès de nouvelles personnes.

• **21 août 2021 - Action festive et projection de documentaire devant la Canada Malting**

Au bord du canal Lachine, devant la Canada Malting, près d'une cinquantaine de personnes ont participé à notre activité : un kiosque d'information accompagné de musicien.nes en personne et de repas & breuvages. Puis en soirée, à l'aide du collectif Sémaphore, le documentaire de 20 minutes réalisé par le collectif durant l'automne 2020 et l'hiver 2021 a été projeté. C'était une très belle activité festive qui a permis de mieux faire connaître le projet du collectif aux résident.es de Saint-Henri et d'autres quartiers.



Photo de Ines Benessaiah (21 août 2021)

• **23 octobre 2021 - Journée de réflexion sur l'aménagement urbain populaire et manifestation**

En association avec d'autres projets similaires au nôtre à Montréal, nous avons co-organisé une journée de réflexion sur l'aménagement urbain populaire et le pouvoir citoyen dans la Cité-des-Hospitalières qui comprenait des kiosques d'informations et des ateliers de discussions thématiques. Nous avons ensuite manifesté, accompagné.es d'une belle fanfare, jusqu'à l'Hôtel de Ville. Près de soixante-dix personnes ont participé à cet événement.



Photo de Simon Bareil (ancienne usine Canada Malting)

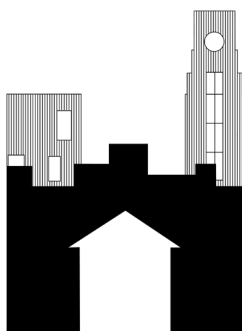
Conclusion

Nous sommes conscient.es que les luttes que nous menons en matière de logement s'imbriquent dans d'autres luttes qui visent à améliorer le tissu social de notre société. Toutes les activités, actions, mobilisations, rencontres, ateliers que nous menons doivent se comprendre en ce sens : le logement est un besoin essentiel qui englobe plusieurs autres aspects importants de la vie humaine. Si une personne consacre une trop grande part de son revenu pour se loger, elle devra probablement faire des choix afin de sacrifier une autre part essentielle de sa vie, qu'il s'agisse par exemple de son alimentation ou encore de sa vie sociale en-dehors du travail. Si une personne vit un problème de logement qu'elle n'arrive pas à régler, un effet boule de neige pourrait s'en suivre et affecter grandement sa qualité de vie et sa santé mentale.

En ce sens, il faut prendre le logement au sérieux et cesser de percevoir celui-ci comme une simple marchandise équivalente à n'importe quel autre objet. Il faut plutôt considérer le logement comme un bien essentiel auquel tout le monde devrait avoir accès. C'est la vision qui résume l'ensemble des actions que le POPIR entreprend et qui continuera à exister tant et aussi longtemps qu'il existera : tout le monde a le droit d'avoir un toit, d'être bien logé et de se sentir en sécurité chez soi.

Malheureusement, avec l'année qui vient de passer, force est de constater que cette vision est loin d'être unanime. Nous devons donc continuer à faire valoir les droits des locataires afin de contrer les évictions de mauvaise foi, les augmentations de loyers abusives et l'ensemble des autres abus qui persistent en matière de logement. Nous devons continuer à faire valoir l'importance du logement social et son développement afin d'offrir une alternative au marché privé de l'habitation. Nous devons continuer à consolider les luttes et créer des alliances afin d'alimenter la justice sociale qui touche autant à la sphère du logement que de l'environnement, de l'éducation, des conditions de travail, etc.

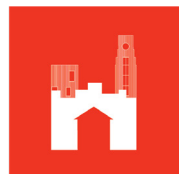
Le POPIR est bien présent, ancré dans la réalité du moment présent et reste toujours prêt à défendre les locataires autant au niveau du Sud-Ouest de Montréal qu'en général. Here to stay, here to fight!





Photos de cédrick Martin (22 juin 2021 - action comité antigentrification)

***Pour le droit au logement,
la lutte continue !***



P.O.P.I.R. - Comité logement

2515 rue Delisle, local 209, Montréal (QC), H3J 1K8

514.935.4649
info@popir.org